

SALARIÉ·ES DE LA SANTÉ

**POUR DÉFENDRE NOS DROITS ET EN GAGNER DE NOUVEAUX :
ON VOTE CNT-SOLIDARITÉ OUVRIÈRE !**



NOUS REPRÉSENTONS UNE FORCE

Que nous travaillons dans des établissements de soins, dans des établissements médicaux sociaux ou dans l'aide à domicile, nous agissons quotidiennement auprès de millions de bénéficiaires. Rien que pour la branche de l'aide à domicile, nous représentons près de 230 000 salarié·es (auxiliaire de vie, TISF...), dont 79 % d'entre nous sont à temps partiel, qui travaillons dans près de 5 000 structures.

Malgré notre place, notre utilité sociale et notre rôle, un management brutal n'a cessé de se développer que ce soit en entreprise privé lucrative ou au sein des associations. Cela se traduit par un manque systématique de reconnaissance du travail effectué, une exposition constante et croissante à des risques professionnels, des salaires réduits au minimum, de l'isolement et des pressions organisées...

Avec la CNT-SO, nous pourrions collectivement retrouver notre dignité et inverser les rapports de force.

NOS MÉTIERS SONT INDISPENSABLES



La crise sanitaire que nous avons connue, a mis en avant le manque de moyen humain et financier dans nos secteurs d'activités.

Quatre années plus tard, aucune évolution. Sauf des mesurette. On n'arrête pas une hémorragie avec des pansements.

Casser les acteurs de la santé a un effet immédiat sur les patient·e·s et bénéficiaires dont nous nous occupons. Partout les inégalités territoriales et sociales de santé progressent et la France appartient aux pays d'Europe occidentale ou celles-ci sont les plus fortes et en croissance. Nous ne voulons pas accompagner ces régressions organisées. Nos conditions de travail à tous les échelons sont intrinsèquement liées à la qualité de soins données.

Nous méritons mieux que des miettes et des salaires de misère.

DES MÉTIERS PEU RECONNUS ET PEU VALORISÉS

Les intervenant·es de notre secteur (à plus de 90 % des femmes) souffrent d'un manque de considération criant et de conditions de travail déplorables. La liste des difficultés quotidiennes est longue :

- faible rémunération
- temps partiel imposé, changements d'horaires obligés, absence le plus souvent de contrat de travail
- exposition accrue aux risques professionnels (troubles musculo-squelettiques, risques psycho-sociaux, violences sexistes ou racistes...)
- entraves syndicales fréquentes
- management brutal
- isolement quasi total dans nos métiers (absence de lieu de rencontre entre salariés en dehors des RAVI...)

Il faut des avancées pour nos droits, dès maintenant !

ENSEMBLE, AVEC LA CNT-SOLIDARITÉ OUVRIÈRE REVENDIQUONS :

- l'augmentation généralisée des rémunérations, en commençant par les travailleurs précaires
- la transformation de tous les CDD sur postes permanents en CDI
- une convention collective unique de haut niveau pour tous les salarié·es du secteur de la santé
- la création d'un statut du·de la salarié·e indépendant de l'emploi occupé, fondé sur la continuité du revenu et des droits sociaux
- le refus du salaire au mérite et intégration des primes, indemnités et compléments de rémunération dans le salaire de base
- le refus du temps partiel imposé
- la reconnaissance comme temps de travail effectif de tous les temps nécessaires à la fonction et les temps de formation
- l'égalité de traitement des travailleur·euses précaires et/ou à temps partiel avec les travailleur·euses « stables » de l'entreprise (salaires, droits, accès à la formation, garanties collectives...)

SE SYNDIQUER / NOUS CONTACTER / INFOS ET ANALYSES

 contact@cnt-so.org

 [cnt.so](https://www.facebook.com/cnt.so)

 [cntso_fr](https://twitter.com/cntso_fr)

 [cnt-so.org](https://www.cnt-so.org)